



Clio. Femmes, Genre, Histoire

12 | 2000

Le genre de la nation

La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945)

Luc Capdevila



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/187>

DOI : 10.4000/clio.187

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2000

ISBN : 2-85816-554-8

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 12 | 2000, mis en ligne le 24 mai 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/187> ; DOI : 10.4000/clio.187

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945)

Luc Capdevila

- 1 Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la mobilisation des femmes dans la Résistance et dans les formations militaires féminines créées par la France libre marqua l'investissement de lieux essentiels d'identité masculine par des Françaises : la défense nationale, l'armée, la manipulation des armes. Le rôle joué par ces femmes dans la libération du territoire et la lutte contre l'occupant resta limité : les 13 000 à 14 000 membres de l'Arme Féminine de l'Armée de Terre (AFAT) (auxquelles doivent être ajoutées quelques milliers d'engagées dans l'armée de l'air et la marine) formaient 2 à 3% de l'armée nouvelle à la fin de la guerre ; quant aux résistantes, elles ont représenté, selon les mouvements et les réseaux, 10 à 20 % des effectifs, leur participation aux groupes de combat demeurant exceptionnelle¹. La France libre, comme la Résistance sollicitèrent les femmes essentiellement pour accomplir des tâches d'auxiliaire et d'assistance, le feu demeurant, par excellence, un des lieux de la virilité. Cependant, les formes prises par la mobilisation féminine au cours de la Seconde Guerre mondiale ont été caractéristiques d'une évolution majeure inscrite dans le prolongement du conflit précédent : désormais, les figures de la munitionnette, de l'infirmière ou de la marraine de guerre commencèrent à céder la place dans le champ des représentations collectives aux images de l'agent de liaison, de la partisane en short le fusil sur l'épaule, ou de la femme soldat. En 1940-1945, la militarisation des femmes demeura, pour le plus grand nombre, une transgression majeure. Les soldates et les partisanes ont ainsi dessiné un type féminin encore exceptionnel en 1945, à la différence des conflits précédents où cette figure féminine n'avait laissé que peu de traces dans la mémoire collective.
- 2 En effet, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, en France, les représentations collectives de la patriote étaient soulignées par les traits des rôles traditionnels assignés aux femmes. Jusqu'en 1914, l'imaginaire de la combattante était celui de la jeune femme vengeant son amant², ou celui de la fille se portant au secours de son père³. La perception des rapports que les femmes étaient censées entretenir avec la nation consistait dans

l'extension de la sphère domestique sur le champ de bataille, les femmes, en s'interposant contre l'ennemi pour protéger leur foyer, représentant alors le dernier rempart de la sauvegarde du territoire national⁴. L'un des portraits les plus affirmés de ce patriotisme domestique élevant la femme en gardienne de la nation, à travers la préservation de son domicile et de son corps, est celui de Colette Baudouche et des femmes de Metz héroïsées par Maurice Barrès au début du XX^e siècle⁵. La Grande Guerre a marqué une première rupture dans la construction de l'image de la patriote par l'amorce d'un découplage des représentations de l'individu-femme, engagée dans la défense nationale, des représentations liées à la sphère domestique.

- 3 Les années 1940-1945 virent s'affirmer la figure de la partisane ou de la Française libre, c'est-à-dire l'image de la jeune fille ou de la femme, engagée dans la défense nationale en tant qu'individu. Cette évolution de l'imaginaire social est fondamentale : tout en affirmant une modification du rapport que les femmes étaient censées entretenir avec la nation, elle vérifierait un processus d'émancipation féminine gage de citoyenneté, mais témoignerait aussi d'un changement en ce qui concerne l'identité de genre : les femmes devenant actives et étant investies de la puissance, voire, étant en mesure d'accomplir leur devoir en faisant couler le sang de l'ennemi. Pour autant, ce glissement des représentations, qui se serait vérifié conjointement à la mobilisation des Françaises par la France combattante, témoignerait-il effectivement d'un réajustement du genre généré par le conflit ?
- 4 La participation des Françaises à la défense nationale a été le résultat d'un processus qui s'est affirmé tout au long du conflit.
- 5 La loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre prévoyait « qu'il serait fait appel à un personnel de complément, non mobilisable, et à des volontaires, des deux sexes, ayant reçu une instruction préliminaire spécialisée ». Pour autant, durant la drôle de guerre, les Infirmières Pilotes et Secouristes de l'Air (IPSA) restèrent clouées au sol et les volontaires féminines, telles celles des Sections Sanitaires Automobiles (SSA), continuèrent de « servir » à titre bénévole dans les structures de la Croix Rouge Française. Au cours de la Drôle de guerre, le décret du 31 janvier 1940 sur les dons et le concours des civils à la défense nationale, et l'arrêté du 16 février 1940 fixant les modalités d'application de ce décret-loi, continuèrent à assimiler l'action des civils, donc des femmes, à une entreprise caritative. Il s'agissait alors, pour l'Etat, de réglementer les dons en nature et en service offerts par les civils aux Armées. Bien que placé sous l'autorité publique, ce personnel bénévole devait le respect à la hiérarchie militaire, il portait un uniforme de drap kaki, sans grade ni insigne, et souscrivait un engagement. Nonobstant, il acceptait de renoncer à toute rémunération. Les pouvoirs publics projetèrent à cette époque d'associer davantage les Françaises à l'appareil militaire. Le 21 avril 1940, le gouvernement publia le statut des « auxiliaires féminines des formations militaires », à ce titre, les auxiliaires s'engageaient pour un an et recevaient enfin une rémunération⁶. En pleine débâcle, le 17 juin 1940, un deuxième décret fut publié mobilisant provisoirement les pilotes auxiliaires féminines pour convoyer des avions de faible puissance. La nouveauté de ces textes résidait dans l'attribution aux nouvelles recrues d'un statut militaire prenant en compte leurs compétences : elles recevaient, dans le cas des pilotes, le grade de sous-lieutenant et touchaient une solde correspondante. Cependant, il était précisé qu'elles ne pourraient souscrire un engagement au delà du conflit. Une seule IPSA, Claire Ronan, fut enrôlée selon ces dernières prescriptions⁷.

- 6 La défaite de juin 1940, l'Occupation, la rivalité des discours de mobilisation ou de démobilisation opposant Londres, Vichy et Paris ont provoqué un changement radical du contexte politique et culturel de la guerre. Désormais, au moment où Vichy s'installait dans la défaite, du côté de la France combattante la mobilisation ne concernait plus que des volontaires pouvant être assimilés à des rebelles, des « hommes libres ». L'événement avait provoqué un déficit masculin : dès l'été 1940, à la suite des accords d'armistice, 1 600 000 prisonniers de guerre français étaient transférés en Allemagne.
- 7 Dans ce contexte particulier, des femmes ont participé à l'entreprise de libération nationale. La Résistance des premiers jours recruta des patriotes sans se soucier de leur sexe. Cela tenait aux formes mêmes de l'organisation résistante de la première heure : résistance civile, où les tâches de convoyage, de renseignement, de logistique n'induisaient pas nécessairement un effet de genre ; les pratiques de la clandestinité pouvaient aussi conduire à instrumentaliser le féminin pour mieux dissimuler un acte subversif. De plus, la formation des groupes résistants à l'intérieur de sphères très réduites sollicita des réseaux familiaux, d'amitiés, professionnels ... de composition mixte. De ce fait, la Résistance civile favorisa une participation féminine importante à l'action patriotique. Elle était d'autant plus remarquable à l'aune du retour d'une exclusivité masculine, peu altérée, lors du passage à la lutte armée.
- 8 À Londres, le 7 novembre 1940 naquit le Corps des Volontaires Françaises. Cette première formation de femmes soldats, composée d'un groupe initial de 26 « Françaises libres », constitua le noyau originel de l'AFAT. La création de cette unité répondait à la demande de quelques femmes qui souhaitaient participer à la lutte au côté de l'Angleterre. Surtout, il s'agissait pour le Conseil national de défense de l'Empire de marquer son autorité sur tous les Français libres, y compris les Françaises qui auraient pu lui échapper en s'enrôlant dans les formations étrangères de l'armée britannique du *Women Voluntary Service*. Charles de Gaulle tenait à ne négliger aucune ressource. Surmontant ses réticences, il autorisa la création de cette unité féminine des Forces Françaises Libres (FFL)⁸. Ainsi, en France continentale, comme en Angleterre, l'engagement féminin devança les appels aux Françaises lancés par la France combattante.
- 9 Au début de l'Occupation, les messages émis par la France combattante réaffirmèrent d'abord les assignations traditionnelles dévolues au masculin et au féminin en temps de guerre. Les premiers appels du général de Gaulle, comme les émissions radiophoniques « Ici Londres », appelèrent à la mobilisation des hommes, qu'ils fussent soldats ou travailleurs. On observe ici le discours de guerre stéréotypé caractéristique des débuts de conflit qui exacerbe les identités de sexe, notamment afin de soumettre les hommes à leur condition masculine : « soldats de France, où que vous soyez, debout ! », ordonnait Charles de Gaulle le 19 juin 1940 ; « Français de la nouvelle France [...] vous les hommes libres, vous les hommes jeunes, vous les hommes courageux, soyez dignes de la France nouvelle, libre, jeune, courageuse qui sortira de la victoire ... », lançait-il encore le 30 juillet de ce même été⁹. Dans ces discours de guerre, les femmes étaient mobilisées moralement, mais élevées en gardienne du foyer – sanctuaire à défendre – elles demeuraient passives. Cette image de la femme patriote, forte dans son âme et vulnérable dans son corps, nouait le principal lien culturel entre l'avant et l'arrière ; il s'agissait de rassurer et de motiver le soldat et le combattant-rebelle potentiel. À la BBC française, le 21 juillet 1940, un « volontaire » lisait l'extrait d'une lettre que son épouse lui aurait glissée dans la poche alors qu'il embarquait pour l'Angleterre : « J'ai confiance, me disait-

elle. Je t'attendrai tout le temps qu'il faudra et je crois qu'un cinquième enfant agrandira bientôt notre famille »¹⁰.

- 10 Conjointement à l'appel aux soldats, les messages de mobilisation morale destinés aux civils devinrent rapidement des exhortations à la subversion. Ces mots d'ordre de résistance, notamment de sabotage, ciblaient d'abord explicitement les hommes en tant que travailleurs, puis, au cours de l'été 1941 ils furent adressés également aux Françaises. Il est significatif que, progressivement, les orateurs aient éprouvé la nécessité de singulariser les Françaises et les Français dans les appels au peuple, le masculin n'étant pas suffisamment universel pour être bien reçu par la moitié de la nation. Progressivement, les invitations au ralliement, les incitations à l'action subversive, à la désobéissance déclinèrent la nation selon les groupes professionnels et générationnels. À ce titre, les femmes ont d'abord été sollicitées selon les représentations traditionnelles du féminin. La presse clandestine du PCF stimulait essentiellement au début de l'Occupation des épouses, des mères, des ménagères¹¹. A partir de l'été 1941 la BBC demanda explicitement aux Françaises d'agir. Dans un message très direct, marqueur d'une inflexion, Maurice Schumann énonça tous les types féminins devant résister : les directrices d'école, les enseignantes, visiteuses, infirmières, conductrices etc., les jeunes filles et les grands mères, les épouses et les mères, au titre de leurs responsabilités spécifiquement féminines. « Vous savez combien l'ennemi craint votre influence, soyez donc actives ! » s'exclama-t-il¹².
- 11 Désormais un espace était réservé aux femmes dans le discours de mobilisation. En effet, à partir de 1942, les consignes patriotiques ont associé de manière plus systématique les Françaises aux Français. Avec l'entrée en guerre de l'Union Soviétique, la Résistance, communiste et non communiste, fit allusion aux combattantes de l'Armée rouge. Au cours de l'année 1942, les mobilisateurs distinguèrent de manière sensible les partisans des partisanes au sein de la résistance intérieure. 1943 marqua les débuts du développement de la Résistance militaire avec la formation des maquis, dans le prolongement des peurs générées par le STO. Les différentes sensibilités de la France combattante multiplièrent alors les appels aux armes ou à la résistance active, elles n'oublèrent pas les « jeunes filles ». « Pas une femme de France au STO - Jeunes filles, aux armes »¹³. « Les filles de notre race doivent comme nos gars se raidir et se préparer à la lutte »¹⁴ disaient des consignes lancées par la presse clandestine ; tandis que depuis Londres, dans son appel à la jeunesse française en proclamant « le devoir de guerre », Charles de Gaulle invitait « les jeunes gens et les jeunes filles de France à se regrouper dans les organisations de résistance qui sont la France combattante du dedans »¹⁵. Tout au long de l'année 1944, la partisane est devenue une figure féminine précisément identifiée, même si dans les faits elle demeurait marginale. Le message de Lucie Aubrac affirmant que « la guerre était aussi l'affaire des femmes », tout en réduisant essentiellement l'action féminine au patriotisme de la ménagère, mentionnait parmi les résistantes « les volontaires dans les rangs des Groupes Francs et des Francs Tireurs »¹⁶. Au cours de la même période, particulièrement dans la phase d'insurrection, le PCF appela les Françaises à former des bataillons féminins et à prendre les barricades.
- 12 Avec un temps de retard, cette évolution du discours élargissant la mobilisation aux Françaises renvoyait à la société un état de fait : la présence des femmes dans la France combattante. Il témoignait également du travail accompli par la presse clandestine et par la BBC tout au long du conflit envers l'opinion : rallier toutes les forces disponibles, toutes les énergies parmi lesquelles les femmes avaient été singularisées, afin de contrer

l'occupant, les organisations collaborationnistes et Vichy. Si les Françaises furent sollicitées et stimulées surtout en tant que ménagères, l'appel aux armes concernait explicitement les jeunes filles. Certes, cette dernière figure était neuve pour la France de l'époque. Elle n'émergeait pas pour autant *ex nihilo* dans l'univers des représentations : l'image de la jeune femme, non encore mariée, accompagnant son père à la chasse ou à la guerre gît dans la galerie de portraits féminins des grands mythes universels¹⁷. Or, si ce modèle a existé, il est demeuré l'exception : l'appel aux armes destiné aux femmes était symbolique, les organisations partisans orientaient principalement les volontaires vers les formations sanitaires et les services sociaux des maquis. Enfin, parmi les membres de la Résistance organisée, les mères et les femmes âgées de plus de 25 ans étaient largement représentées, certaines d'entre elles ayant lutté les armes à la main¹⁸.

- 13 À la fin de l'année 1942, à la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, la France libre entreprit d'enrégimenter des femmes dans le cadre de la reconstruction d'une armée de masse. À cette date, le Corps des Françaises Libres comptait 400 membres, il fournissait des auxiliaires dans les trois armes¹⁹. Les territoires libérés permirent d'intensifier le recrutement. Des initiatives individuelles conduisirent, au cours de l'années 1943, à la constitution empirique d'unités militaires comprenant des femmes, essentiellement au Maghreb et au Levant. Les premières initiatives concernèrent les services d'infirmières ambulancières et le corps des transmissions. Au début de 1944, 3 100 femmes étaient sous les drapeaux dans des conditions hétérogènes : le Corps des Françaises Libres était partie intégrante des FFL ; en Afrique du Nord les reliquats des formations sanitaires, les infirmières militaires, les services du train ou des transmissions, les corps d'interprètes et de secrétaires, les assistantes sociales étaient régies par des règlements particuliers²⁰. La volonté d'uniformiser et de stabiliser les statuts amena à définir un cadre général du recrutement des femmes dans l'armée²¹, puis à la constitution de l'Arme Féminine de l'Armée de Terre le 26 avril 1944 et au commandement des Formations Féminines de l'Air le 3 juillet de cette même année²². Surtout, les besoins en effectifs incitèrent le Comité français de libération nationale (CFLN) à se prononcer pour un service militaire féminin obligatoire dans le décret du 11 janvier 1944 (article 1^{er} et 4). Finalement, l'armée régulière en resta à l'appel aux volontaires féminines. 4000 AFAT étaient sous les drapeaux à la veille du débarquement de Normandie, tandis que l'armée de l'air comptait à cette date 1 300 engagées²³.
- 14 Dès la Libération, du fait de l'amalgame avec les groupements militaires de la Résistance intérieure et d'une volonté politique d'élargir le recrutement aux femmes²⁴, la croissance des effectifs fut beaucoup plus rapide et atteint un sommet à la fin du conflit, l'état-major estimant à 14 000 les engagées dans l'AFAT en septembre 1945²⁵.
- 15 Au sein de l'armée le discours sur l'appel aux Françaises avait été univoque : en raison de la pénurie masculine, il était devenu nécessaire de recruter des femmes, comme auxiliaires, pour réserver le feu à un maximum d'hommes disponibles. Dans l'armée de l'air, à la suite d'un savant calcul réalisé par les services de l'état-major, il avait été estimé que quatre femmes étaient nécessaires au remplacement de trois hommes²⁶.
- 16 Malgré ce cantonnement dans les tâches auxiliaires, il existait désormais des femmes soldats sous commandement féminin. Les campagnes de recrutement organisées par l'armée faisaient vibrer la fibre patriotique des Françaises, tout en mettant en avant leur féminité²⁷. Sur leurs affiches, les Françaises en uniforme restaient des femmes élégantes, la finesse du visage et des doigts, un maquillage discret ; les cheveux tenus par un filet, la

grâce du geste et du port de tête, affirmaient une féminité inaltérée. L'armée enrôlait des femmes, elle ne voulait pas en faire des soldats.

- 17 Les images de la partisane et de la soldate furent au nombre des figures patriotiques émises à la Libération. Cependant, tout en étant variées, elles ont été peu représentées : la culture patriotique, produite par la France libérée, en héroïsant la fonction guerrière incarnée par les maquisards, les parachutistes SAS ou les conducteurs de chars de la 2^{ème} DB, conduisit à marginaliser les Françaises dans les représentations du peuple en marche. Cependant, un espace public et médiatique a été réservé à la figure de la Française en armes ou en uniforme. Les femmes étaient représentées ouvrant les défilés patriotiques lors de la descente des maquis et de la délivrance des villes. Elles étaient présentes aussi sur les photographies publiées des combats de la Libération, posant parmi les groupes FFI et FTPF et bien entendu dans les brochures de l'AFAT. Le fait nouveau réside essentiellement dans l'aptitude de la société à engager un processus de reconnaissance et de mémorisation des combattantes. Comme l'exprimait Maurice Schumann à la BBC le 16 décembre 1943 avec l'exagération du mobilisateur : « dans la dernière guerre [1914-1918], la femme a donné des centaines d'héroïnes à la liberté, pour la première fois dans cette guerre, elle lui a donné des centaines de milliers de combattantes »²⁸.
- 18 Présence faible dans les représentations, mais variée dans les perceptions.
- 19 La singularité de ces figures conduisait les témoins favorables à remarquer et à magnifier ces Françaises d'exception. Ils traduisaient ici la considération, largement partagée, que ces femmes accomplissait des tâches d'hommes : « une femme, casque conquis en tête, grenade à la main, prouve que le courage n'est pas seulement le lot des hommes »²⁹. Le constat conduisait le plus grand nombre à s'interroger sur cette catégorie féminine à travers le prisme de la différence des sexes, reposant sur l'image de la femme normalement vouée à la fonction domestique, sous autorité et protection masculine. Les cadres de l'armée qui avaient participé au recrutement féminin partageaient cette représentation des femmes. Le général Merlin, fondateur du corps féminin des transmissions (CFT), exprima son admiration pour les engagées au titre de leurs valeurs morales et de leurs compétences techniques. Il témoignait d'une certaine sensibilité féministe dans la manière de penser son argumentation contre les détracteurs de la militarisation des femmes (au sein de l'armée comme à l'extérieur), dans le sens où il accusait les hommes de calomnier les soldates en raison des « préjugés de leur sexe »³⁰, ou « parce qu'ils n'ont pas admis [...] de recevoir une leçon de patriotisme d'une femme »³¹. Néanmoins, le général Merlin restait persuadé de l'infériorité féminine. Pour lui, les femmes ne pouvaient accomplir que des tâches auxiliaires, et seuls les hommes disposaient de l'autorité nécessaire pour commander. Aussi, pensa-t-il la présence des femmes dans l'armée au sein de formations géminées : des unités de commandement associant des corps d'armée masculin et féminin, les femmes étant encadrées par des officiers intermédiaires de leur sexe, mais la totalité de l'unité demeurant sous commandement masculin.
- 20 Les cadres féminins qui participèrent à l'organisation du recrutement étaient habitées, elles aussi, par un imaginaire de la différence des sexes tendant à inférioriser les femmes. Cependant, les analyses qu'elles développaient sur l'engagement féminin amenaient à l'idée de l'indifférenciation des hommes et des femmes dans les rôles historiques. Ces manières de voir sont présentes dans les publications de l'AFAT diffusées à la fin de la guerre au cours des actions promotionnelles de l'Arme féminine : « il y a un premier enseignement à tirer [...] c'est que lorsque la patrie est en danger, la femme intervient au

moins comme auxiliaire, rendant chaque fois un homme aux créneaux, si elle ne s'y porte pas elle-même »³². L'AFAT développa un véritable culte des héroïnes de guerre à travers ses publications³³, en donnant à ses propres casernes les noms des mortes au champ d'honneur (aux armées ou dans la résistance)³⁴. Ces différentes expressions d'une culture féminine témoignaient d'une évidente fascination pour les combattantes (qu'elles fussent étrangères ou membres de la Résistance) et pour les valeurs viriles : le courage, l'action, le danger, l'acceptation de mourir pour la patrie. On sent un regret diffus chez la commandante Hélène Terré³⁵ de n'avoir pu conduire sa troupe jusqu'au feu. Elle écrivait dans une note au ministre des armées en décembre 1945 : « chez nos alliés [...] les femmes ont été très vite appelées à jouer dans la défense du pays un rôle capital. Certaines d'entre elles ont même tenu la place des combattants. Sur les fronts occidentaux, il a été cependant jugé plus conforme aux possibilités féminines de ne pas confier aux femmes des tâches spécifiquement guerrières, encore qu'en Angleterre une partie des équipes de formation des DCA étaient composées de femmes ». L'AFAT valorisa également les compétences féminines, mais en affirmant leur spécificité et donc leur apport particulier à la défense nationale : dans « bien des domaines, la femme peut mieux que l'homme remplir certaines fonctions » telles « le contrôle des distributions, la tenue des fichiers »³⁶. Dès lors qu'elle organisa les campagnes de recrutement, l'AFAT sensibilisa les Françaises par la mise en valeur de leurs aptitudes professionnelles autant que par la stimulation patriotique³⁷. C'est aussi sur le thème des qualités féminines spécifiques qu'Hélène Terré construisit son argumentation pour le maintien des femmes dans l'armée après la guerre.

21 Ces représentations, très prégnantes parmi les cadres de l'AFAT, témoignaient d'une culture féminine patriotique, valorisant le patriotisme féminin, participant à la construction d'un panthéon d'héroïnes. On isole des imaginaires semblables dans les récits de guerre publiés par des écrivaines qui prirent la plume pour rapporter l'histoire d'autres femmes patriotes. En fait, peu de femmes ont témoigné immédiatement sur leur expérience combattante par l'écriture, à la différence des hommes beaucoup plus nombreux et rompus à cet exercice égotiste depuis les campagnes napoléoniennes. Si quelques rares récits de guerre au féminin originaux ont été édités dans le prolongement du conflit³⁸, ce furent aussi des auteures non combattantes qui écrivirent sur des femmes de guerre afin de témoigner en leur place³⁹ et de fixer leur souvenir. En publiant *Vie et mort de Denise Ferrier*, Lucienne Jean-Darrouy manifestait l'ambition de participer à la construction d'une mémoire féminine de la guerre. Elle dédia son livre « à la mémoire des Femmes qui, dans la Résistance ou au Front de guerre, sacrifièrent leur vie au salut de la France ». On observe également cet imaginaire dans les témoignages tardifs publiés par des combattantes, mais désormais voilé sous les préoccupations et les enjeux d'une autre époque⁴⁰.

22 À travers ces sources, se révèlent des identités féminines singulières en décalage avec les représentations du plus grand nombre. Parmi les ressorts culturels qui animèrent ces femmes dans leur engagement, le patriotisme, les motivations politiques et le don de soi sont en général affirmés dans les récits de guerre écrits pour être diffusés. Mais les sources orales⁴¹ et les rares documents primaires accessibles (courrier, mémoire) signalent des motivations plus prosaïques. En ce qui concerne l'armée, la recherche d'un emploi rémunéré semble être une des raisons ayant amené des volontaires à signer un acte d'engagement. Mais le goût de l'action, la soif d'aventure, la volonté de rompre avec le quotidien, voire le besoin d'en découdre et une certaine fascination pour le feu ont vraisemblablement guidé nombre des soldates ou partisans dans la démarche qui les

conduisit à passer à l'acte. « J'aurais voulu moi-même faire le coup de feu »⁴². On lit du respect voire une certaine admiration dans les « fines » blessures reçues par les vétérantes et une trouble attirance pour le champ de bataille : « il n'est plus question de repos pour l'instant. C'est l'attaque, la vraie, celle qui demande des hommes et aussi des ambulancières. Nous sommes là ! » écrivait Denise Ferrier à ses parents, fin octobre 1944, alors qu'elle était en opération en Lorraine. Par-dessus, tout précise Lucienne Jean-Darrouy, « le sentiment dominant est la fierté et une sorte de fierté qu'on n'éprouverait pas à l'arrière »⁴³. Si ces jeunes femmes avaient en tête des visages édifiants, leur modèle était souvent masculin : Denise Ferrier s'identifiait à son père ancien combattant aux Dardanelles, Brigitte Friang, Jeanne Bohec, Charlotte Loupiac⁴⁴ ont baigné dans les récits de guerre et semblent avoir été très proches de leur père passé par les tranchées. « Nous les dures », ainsi se définissait une jeune engagée aux transmissions dans une dissertation⁴⁵. De ce fait, lors du passage à l'acte, l'individu n'a pas toujours le sentiment de commettre une transgression au regard de son appartenance de sexe. Rappelant ses aspirations de jeune fille Jeanne Bohec écrivait : « je rêvais moi aussi de lutter un jour contre les ennemis de la patrie [...] (mais) je ne me sentais aucunement la vocation d'une infirmière »⁴⁶. Des femmes semblent cependant se poser la question, telle Mme FV, engagée dans le corps des transmissions en janvier 1943 à la suite de la perte de son emploi. Elle se souvient vingt ans après : « Dans l'armée, moi, une femme [...] les vieux préjugés inculqués dès l'enfance se dressent devant moi [...] Où cela me mènera-t-il ? ... »⁴⁷. Néanmoins, il semble que, souvent, ce n'est pas au moment de l'engagement, mais par la suite, lors du renvoi par la société de leur propre image, que les engagées ont été marquées par ce qu'elles vécurent alors comme un travestissement. En arrivant à Saint-Brieuc avec ses compagnons du maquis, Aïda, le fusil mitrailleur sur l'épaule était dévisagée par la foule : « je suis morte de honte » avouait-elle à l'un de ses compagnons⁴⁸. Le sentiment soudain de s'être plongée dans une situation incongrue, l'indécence de la tenue, la pesanteur du regard des autres – ici le fait de tenir une arme, ailleurs le port du *battle dress* – ces perceptions voilèrent souvent d'un profond malaise les récits de guerre au féminin. Ce brouillage des signes était vécu comme une cruelle injustice. Il était plus encore un facteur de trouble : brutalement, ces femmes prenaient conscience que leurs aspirations et leur personnalité donnaient lieu à des spéculations de la part du plus grand nombre, au lieu de susciter l'enthousiasme et de provoquer des acclamations. Les rumeurs sur les femmes-soldats / « femmes au service des soldats » circulaient dans la France de 1944-1945 comme dans l'Angleterre de 1917-1918 au sujet des *Women's Army Auxiliary Corps (WAAC)*⁴⁹.

- 23 De fait, selon leur itinéraire, les volontaires ont ressenti à un moment ou à un autre que leur engagement les avait entraînées à la lisière de leur sexe. Car, telle Jeanne Bohec, elles se heurtèrent au veto de leur hiérarchie pour accomplir des tâches qu'on leur disait être de l'autre sexe : le BCRA lui refusa d'être parachutée au delà des lignes une première fois sur ce critère, puis ses chefs FFI et SAS lui interdirent de monter au feu pour la même raison ; « pourtant je connaissais sûrement mieux le maniement d'une mitrailleuse que beaucoup de FFI qui venaient de recevoir ces armes »⁵⁰. Certaines ont le sentiment de s'être masculinisées, en raison de la promiscuité avec les hommes et des tâches accomplies. « Je suis un homme ... si je fume et bois aujourd'hui, c'est parce que j'ai pris ces habitudes dans la Résistance. En travaillant avec des hommes, je suis devenue comme eux », répondait Claude dans un entretien accordé à Paula Schwartz ; agent de liaison dans un groupe franc elle avait participé à des attentats qu'elle avait elle-même déclenchés⁵¹. Avec davantage de sérénité, cette préoccupation semble être assez

largement partagée par les engagées. L'une des premières promotions du CFT avait rédigé un petit texte définissant les 10 commandements des Merlinettes ; le dernier commandement affirmait : « toute ta vie, femme soldat, ta féminité gardera »⁵².

- 24 La question du travestissement était en effet posée dans le regard que la société jetait sur ces femmes. Le discours de mobilisation ne portait pas de jugement sur ce point. Les affiches de recrutement, les appels aux Françaises au contraire affirmaient la féminité des engagées. Brossant le portrait de Lucie Aubrac, Maurice Schumann démontra admirablement comment l'occupation entraînait les femmes à modifier leurs pratiques de patriotes sans pour autant altérer leur identité de sexe. Présentant la première combattante déléguée à l'Assemblée consultative, il s'adressait ainsi le 25 mars 1944 aux auditeurs : « Lucie Aubrac. Vous vous représentez sans doute – surtout si vous m'écoutez avec des oreilles d'hommes – une suffragette d'âge respectable qui venge sur la vie les déboires de son cœur ? Eh bien, non ! [...] On la regarde et on se la représente avec une aiguille à tricoter ou, tout au plus, avec un morceau de craie entre les mains »⁵³. Le propre de l'Occupation et de la Résistance étaient de révéler dans les gens ordinaires d'authentiques héros ; dans la voix de Maurice Schumann, les ménagères étaient de ceux-là.
- 25 La question du travestissement était aussi posée par l'institution militaire. Une partie de la hiérarchie craignait que le passage par l'armée dénaturât les engagées. Les cadres de la France libre considéraient que l'armée avait des responsabilités à l'égard de la société, des familles et des individus. On ne devait pas aggraver les bouleversements générés par la guerre qui éclatait les familles, en raison des mouvements de population et de la mobilisation des hommes. Par conséquent, l'appel aux volontaires ne pouvait concerner que les femmes célibataires, veuves ou divorcées sans enfants âgées de 18 à 45 ans⁵⁴. À l'égard des familles, il était nécessaire de maintenir le lien avec elles, c'était la fonction du Service social. Il fallait leur garantir aussi que la vertu des engagées serait préservée. Les examens médicaux effectués lors du recrutement devaient être passés individuellement et de façon privée, le médecin chef étant assisté d'infirmières et d'assistantes sociales⁵⁵. Les soldates étaient soumises à un régime de surveillance extrêmement strict, notamment en ce qui concernait les relations avec leurs collègues masculins, « en aucun cas la femme mobilisée ne (doit être) amenée à compromettre sa dignité de femme française » souligne un rapport militaire⁵⁶. « Nous ne devons parler à personne et sommes très tenues. De véritables nonnes ! » écrivait Denise Ferrier à ses parents alors qu'elle venait de débarquer en Corse⁵⁷. À l'égard des individus enfin : l'armée leur donnait une culture militaire tout en les amenant à exprimer leur féminité. D'une part dans les apparences : pour le CFT, il leur fallait soigner l'élégance et la grâce, être souriante ; les cheveux pouvaient être coupés courts ou nattés, éventuellement être tenus par une résille, les ports de foulards et de rubans étant prohibés, le vernis à ongle incolore seul était autorisé, le maquillage devait rester discret⁵⁸. Quant au pantalon, dont le port en ville était selon l'inspectrice Catroux « d'un effet moral regrettable », son usage était strictement réglementé en dehors de la caserne. Mis à part l'enseignement technique, la formation qu'elles recevaient devait leur apporter l'esprit de corps, le sentiment d'appartenance à la famille militaire, stimuler la fibre patriotique, tout en leur faisant admettre la modestie de leur rôle : elles venaient « libérer » un homme pour le feu et devaient s'enorgueillir de leur humble participation à la victoire. Il fallait aussi leur rappeler qu'elles devaient rester femmes et se préparer à redevenir des épouses et des mères après la démobilisation. Le programme du « stage de “chefs” féminins », assuré par

l'école de Fort de l'Eau en Afrique du Nord, réservait une partie de l'enseignement général pour évoquer la famille française, son directeur rappelant qu'« après guerre la mission urgente pour la femme sera de refaire la famille française ; ce n'est pas en lui cachant ce devoir civique primordial que nous y arriverons »⁵⁹. Par la suite, même si la formation ne comportait pas l'apprentissage du maniement des armes, les stagiaires reçurent un enseignement exclusivement consacré à leur fonction militaire⁶⁰.

- 26 La hiérarchie militaire était divisée sur le mode d'insertion des femmes dans l'armée. « Le contact permanent d'hommes et de femmes en dehors du cadre normal de la société accentue le désordre moral créé par l'état de guerre et aboutit au désordre à l'intérieur de l'armée. De fréquentes jalousies et susceptibilités entre officiers et simples soldats par suite de présences féminines risquent de paralyser psychologiquement et moralement la marche des armées et la conduite de la guerre » ; ce jugement sans appel était consigné dans un rapport à l'état major⁶¹. La promiscuité homme/femme inquiétait, mais du point de vue des cadres féminins c'était la soumission des engagées à la hiérarchie masculine dans un univers d'hommes qui posait problème. Le débat qui a conduit à la constitution de l'AFAT portait essentiellement sur les « dangers » que faisait courir aux engagées le commandement masculin et la nécessité de réunir l'ensemble des soldates sous une direction féminine à même de garantir leur sécurité et de comprendre leurs besoins. En septembre 1943, l'inspectrice Catroux annonçait la création de magasins mobiles féminins pour permettre aux engagées « de se pourvoir en objets féminins de première nécessité »⁶². L'AFAT alla beaucoup plus loin. La structure mise en place consistait dans la création d'unités administratives qui plaçaient les soldates sous une hiérarchie féminine, les engagées étant dispersées dans les différentes unités de l'armée de terre. Hélène Terré voulait effectivement protéger le personnel féminin de l'autorité masculine, « étant donné les dangers qui n'auraient pas manqué d'entraîner la subordination dans tous les domaines, des spécialistes aux cadres masculins », tout en étant mieux instruites dans la capacité à répondre aux attentes des engagées. « L'AFAT [...] avait simplement pour but [...] de débarrasser le commandement masculin des charges d'entretien, du maintien du moral et, dans une certaine mesure, de la discipline qu'il n'aurait pas pu assumer d'ailleurs dans de bonnes conditions »⁶³. De manière très explicite, on lit dans l'annexe au rapport que les femmes doivent être soumises à un commandement féminin « seul capable d'assurer vis-à-vis de la hiérarchie générale masculine, les droits de la femme, droits qu'elles ont de se voir protégées dans leur personne [...] laisser le soin d'accorder les récompenses, ou au contraire de prononcer les punitions, à des personnels masculins, conduirait à des pratiques sur lesquelles il semble inutile d'insister ». De ce fait, en organisant l'AFAT, une enclave féminine a été instituée dans l'armée. Tout en créant des conditions permettant aux femmes d'exercer leur métier par le développement des garderies et d'une réglementation progressiste concernant l'exercice de la maternité⁶⁴, des mesures de protection étaient prises pour celles qui étaient atteintes de maladies vénériennes ou qui avaient avorté (le secret médical devait être strictement appliqué, il était notifié que, en aucun cas, la hiérarchie ne devait être informée)⁶⁵. Mais c'est aussi une culture militaire féminine autonome qui s'est développée. Ainsi, alors que la militarisation des femmes avait été perçue comme un mal provisoire, le temps de la guerre, le commandement AFAT lutta et gagna le maintien de l'arme féminine dans l'armée de terre à la fin du conflit.

Arlette – j'en suis sûr – ne se tient pas pour une héroïne, mais pour un combattant de l'Armée Secrète, parmi les autres. C'est cette égalité naturelle, instinctive, dans

le choix du sacrifice, qui impose à la France nouvelle de décréter et d'accomplir l'égalité politique, économique et sociale, entre [...] Arlette et son futur mari ...

- 27 Maurice Schumann annonçait ici le 16 décembre 1943 le projet de suffrage féminin sur lequel travaillaient le CFLN et l'assemblée consultative⁶⁶. Finalement, dans cet imaginaire qui pensait la différence des sexes et la domination masculine, des schémas de pensée s'orientaient vers la construction de l'égalité de droit, telle qu'elle fut définie dans le préambule de la constitution de 1946. La Seconde Guerre mondiale a constitué en France une étape du rapprochement entre les hommes et les femmes. La Grande Guerre avait conduit au brouillage des assignations selon les sexes et vraisemblablement avait amorcé le découplage de l'identité masculine avec l'image du guerrier. *Le silence de la mer* de Vercors, évoqua la toute première forme d'insubordination patriotique dans la France des débuts de l'occupation, qui, tout en étant située au foyer, commençait par la résistance à la séduction de l'ennemi⁶⁷. Or la situation littéraire envisagée par Vercors était aussi un écho de *Colette Baudoche*. Pour autant, 35 ans après, la résistance domestique évoquée par Maurice Barrès n'était plus la seule affaire des femmes, dans la nouvelle de Vercors, un homme, l'oncle, tenait, désormais, la place de la grand mère messine.
- 28 Parce que la situation historique s'y prêta, la France combattante en étant amenée à mobiliser des Françaises, conduisit à un réajustement du genre : désormais, dans les systèmes de pensée sur l'organisation de la société en guerre, les Françaises n'étaient plus seulement les gardiennes de l'arrière, les protectrices du foyer, elles aussi pouvaient participer directement à la défense nationale tout en conservant leur identité de sexe, selon les représentations de l'époque. Or, et c'est fondamental, dans l'imaginaire politique depuis la Révolution française, la participation à la défense nationale est associée à l'exercice de la citoyenneté.
- 29 Nonobstant, si les femmes occupaient désormais une place dans l'imaginaire national de la France libérée, celle-ci était réduite à la portion congrue. À la Libération, les images de la nation renvoyées par la Résistance et par la France combattante, à travers la célébration du patriotisme et des valeurs guerrières, ont conduit à exacerber la virilité des Français mise à mal par la défaite et l'Occupation, puis par la présence des Alliés⁶⁸. De ce fait, l'idéal féminin type à la Libération restait celui de la ménagère. Ainsi, conjointement à l'acquisition de l'égalité politique et à la célébration des partisans, les « bons Français » de la Libération ont participé ou assisté à la tonte de dizaines de milliers de femmes, accusées, pour une moitié d'entre elles, de « collaboration horizontale »⁶⁹. C'était ici l'affirmation que ces femmes, en ne préservant pas leur corps de l'ennemi, avaient trahi la nation. De fait, si la guerre avait conduit à un réajustement du genre, elle n'avait pas bouleversé, pour autant, les identités et les relations entre les sexes⁷⁰. Pour les Françaises, la fin de l'Occupation s'ouvrait sur une libération inachevée⁷¹.

BIBLIOGRAPHIE

Album photographique sur la libération de Paris, 1944, *La semaine héroïque*, 19-25 août 1944, Paris, SEPE.

- ANDRIEU, Claire, 1997, « Les résistantes, perspectives de recherche », *Le Mouvement social*, La Résistance, une histoire sociale : 69-96.
- BARD, Christine, 1995, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard.
- BARRÈS, Maurice, 1914, *Colette Baudoche. Histoire d'une jeune fille de Metz*, Emile-Paul Frères éditeurs.
- BLOY, Léon, « Une Femme Franc Tireur », *Sueur de sang (1870-1871)*, Paris, Georges Cres et Cie éditeur.
- BOHEC, Jeanne, 1999 (1975 pour la première édition), *La plastiqueuse à bicyclette*, Paris, éd. du Félin.
- CAPDEVILA, Luc, 1998, « Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un "éternel masculin" après la guerre », *Revue Française de Psychanalyse*, n° 2 : 607-623.
- 1999, « Les femmes en Bretagne au lendemain de l'occupation allemande. Une libération inachevée », *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne*, t. LXXVII : 361-383.
- CRÉMIEUX BRILHAC, Jean-Louis, 1975, *Les voix de la liberté. Ici Londres 1940-1944* (dir.), Paris, La Documentation Française.
- 1996, *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard.
- DOUZOU, Laurent, 1995, « La Résistance, une affaire d'hommes ? », François Rouquet et Danièle Voldman (dir.), *Identités féminines et violences politiques (1936-1946)*, *Les Cahiers de l'IHTP*, n°31.
- Fédération Interalliée des Anciens Combattants - auxiliaires féminines, 1934, *Femina Patriae Defensor. La Femme au Service de la Patrie*, Paris, Charles-Lavauzelle & Cie.
- FRIANG, Brigitte, 1997 (1970 pour la première édition), *Regarde-toi qui meurs*, éd. du Félin.
- DE GAULLE, Charles, 1970, *Discours et messages. Pendant la guerre 1940-1946*, Paris, Livre de Poche.
- HÉRITIER, Françoise, 1996, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- JEAN-DARROUY, Lucienne, 1945, *Vie et mort de Denise Ferrier aspirant. Conductrice au 25ème Bataillon Médical*, Alger, Georges Dinesco.
- LEDEUIL, Lieutenant-colonel, 1896, *Les défenseurs de Châteaudun. Francs-Tireurs de Paris*, Levallois-Perret, Schneider frères.
- L'HERBIER-MONTAGNON, Germaine, 1960, *Jusqu'au sacrifice*, L'Isle-Adam, éditions E.C.L.A.I.R.
- MARTIN, Hélène, 2000, mémoire de maîtrise en cours : *Les « Merlinettes », une unité de femmes soldats (1943-1947)*, Université de Rennes 2.
- RICHARD, Thibault, 1999, *Charlotte Loupiac. Itinéraire clandestin dans la France occupée (1940-1944)*, Biarritz, Atlantica.
- SAINCLIVIER, Jacqueline, 1993, *La résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SALONNE, Marie-Paule, 1945, *Fends la bise. Scènes du maquis breton*, Paris, Bloud & Gay.
- SCHWARTZ, Paula, 1989, « Partisanes and Gender Politics in Vichy France », *French Historical Studies*, Vol. 16, n°1.
- THÉBAUD, Françoise, 1992, *Histoire des femmes en Occident, le XX^e siècle*, Paris, Plon.
- 1995, « Résistances et Libérations. France (1940-1945) », *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1.
- TERRÉ, Hélène, 1946, *Volontaires pour la France*, Paris, ministère de la guerre, 1946.

VERCORS, 1941, *Le silence de la mer*, éd. clandestines de Minuit.

VIRGILI, Fabrice, 2000, *La France « virile »*. *Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot.

VOLDMAN, Danièle, 2000 (à paraître), « *Le silence de la mer* ou le bruit des amours inconvenants ».

WINDSOR, Rachel, 1945, *J'étais une volontaire, engagée dans le contingent féminin de la France Libre*, Paris, OFE.

ZOLA, Emile, 1892, *La Débâcle*, Paris, Fasquelle.

NOTES

1. Andrieu 1997 : 69-96.
2. Bloy 1914 : 227-286.
3. Ledeuil 1896, rapporte l'histoire de Laurentine Proust.
4. Zola 1892, image de l'épouse s'emparant du fusil pour tirer sur l'ennemi après que son mari soit tombé sous les balles de l'assaillant.
5. Barrès 1913.
6. Bard 1995 : 437.
7. L'Herbier-Montagnon 1960 : 32.
8. Crémieux-Brilhac 1996 : 91.
9. De Gaulle 1970.
10. Crémieux-Brilhac 1975 : 27 : émission Honneur et patrie du 21 juillet 1945.
11. Schwartz 1989 : 143.
12. Crémieux-Brilhac 1975 : 27 : émission Honneur et patrie du 26 août 1941.
13. Schwartz 1989 : 144 : tract du PCF.
14. *L'Avenir*, 10 septembre 1943, n° 3.
15. De Gaulle 1970 : 285-286, discours du 25 février 1943.
16. Crémieux-Brilhac 1975 : 238-239 : émission Honneur et patrie 20 avril 1944.
17. Héritier 1996 : 211-212.
18. Sainclivier 1993 : 90 ; Douzou 1995 : 19.
19. Service historique de l'armée de terre (SHAT) 7P73, la direction FFAT au ministre des armées, 19 décembre 1945.
20. SHAT 7P73, Commissariat à la Guerre et à l'Air, fiche au sujet du personnel féminin des formations auxiliaires de l'armée de terre, Alger, 8 janvier 1944.
21. *Journal Officiel*, n° 6 du 15 janvier 1944. Décret du 11 janvier 1944 portant création de formations militaires féminines auxiliaires.
22. Service historique de l'armée de l'air (SHAA) 4D7, note de l'état-major général « Air », Alger 12 juillet 1944.
23. SHAA 4D7, lettre du chef d'état-major général « Air » au commissaire de l'Air sur la mise en place du personnel des formations féminines de l'Air, Alger le 12 juin 1944.
24. SHAT 9P31, courrier interne à la 4ème région AFAT (le commandant Chardon au général Harry), 9 décembre 1944.
25. SHAT 7P73, la direction AFAT manifeste des difficultés à évaluer avec précision sa troupe qui semble très fluctuante dans le contexte particulier de l'après-libération. Ce chiffre de 14 000 est affirmé dans des rapports tardifs de la fin 1945. D'autres documents, datés du début de cette même année signalent des effectifs plus nombreux : 18 300,

tableau d'effectifs transmis à l'état major le 3 avril 1945, le chiffre de 20 500 ayant été annoncé en janvier.

26. SHAA 4D7, lettre du chef d'état-major général « Air » au commissaire de l'Air sur la mise en place du personnel des formations féminines de l'Air, Alger le 12 juin 1944.
27. École supérieure d'application des transmissions (ESAT), carton n° 394, reproduction d'affiches de recrutement.
28. Crémieux-Brilhac 1975 : 131.
29. Album photographique sur la libération de Paris, 31.
30. SHAT 7P73, le général Merlin au commissaire de la guerre, Alger le 16 juillet 1944
31. ESAT, carton n° 390, général Merlin, *Les femmes dans l'armée des transmissions*, diffusion restreinte, Alger, 1948.
32. SHAT 7P73, AFAT section propagande presse, « La femme et l'armée », 1945.
33. Terré 1946.
34. SHAT 7P73, FFAT, procès-verbal de réunion des commandants d'unité administrative, 17 août 1945.
35. Elle a créé l'AFAT après avoir dirigé le Corps des Françaises Libres à Londres.
36. SHAT 7P73, la direction FFAT au ministre des armées, 19 décembre 1945.
37. SHAT 9P31, AFAT, appel diffusé aux commandants des unités administratives AFAT, 1^{er} juin 1945.
38. Windsor 1945.
39. Salonne 1945 ; Jean-Darrouy 1945.
40. Friang 1997 ; Bohec 1999.
41. Martin 2000.
42. Bohec 1999, 160.
43. Jean-Darrouy 1945 : 104 et 124
44. Richard 1999.
45. ESAT, carton n° 389, dissertation de recrue CFT en formation initiale, mai 1944.
46. Bohec 1999 : 12.
47. ESAT, carton n°386, manuscrit, Mme Veuve. FV, *Souvenirs d'une merlinette*, novembre 1964.
48. Salonne 1945 : 198.
49. Thébaud 1992.
50. Bohec 1999 : 160.
51. Schwartz 1989 : 138.
52. ESAT, carton n° 386, mémoire d'un merlinette (nom donné aux engagées du CFT placé sous la direction du général Merlin), document manuscrit, 1964.
53. Crémieux-Brilhac 1975 : 218.
54. *Journal officiel*, n° 11 du 3 février 1944 : décret du 29 janvier 1944 concernant l'appel de certaines catégories de femmes dans les formations militaires féminines auxiliaires.
55. SHAT 7P73, commissariat à la guerre et à l'air, Alger, note de service du 4 janvier 1944.
56. SHAT 7P73, rapport sur « les services féminins aux armées & l'avenir de la France », direction FFAT, 1945. Ce passage est souligné dans le texte.
57. Jean-Darrouy 1945 : 65.
58. SHAT 10P235, commandement de l'AFAT, première armée française, note d'organisation du 11 janvier 1945.
59. SHAT 7P73, Présentation du stage par le commandant de l'école, 27 septembre 1943.
60. SHAT 12P251, Rapport du premier commandant du camp d'instruction « France Libre », 13 juin 1945.

61. SHAT 7P73, direction des FFAT à l'état-major, « les services féminins aux armées & l'avenir de la France », 1945.
 62. SHAT 7P73, rapport de Mme Catroux inspectrice du personnel féminin, Alger, 24 septembre 1943.
 63. SHAT 7P73, direction FFAT au ministre de la guerre, rapport du 19 décembre 1945.
 64. SHAT 9P31, AFAT service social, règlement concernant les cas de la maternité, 31 décembre 1944.
 65. SHAT 7P73, FFAT, réunion mensuelle des commandants d'unités administratives, 17 août 1945.
 66. Crémieux-Brilhac 1975 : 132.
 67. Vercors 1941 ; Voldman (à paraître).
 68. Capdevila 1998.
 69. Virgili 2000.
 70. Fishman 1996 ; Capdevila 1999.
 71. Thébaud 1995.
-

RÉSUMÉS

L'objet de cet article est de montrer comment au cours de la Seconde Guerre mondiale, du côté de la France libre et de la Résistance, s'est réalisée la mobilisation des femmes, ce qui a conduit des milliers de Françaises à investir la sphère combattante. Même si ce phénomène est resté minoritaire, et a été perçu par beaucoup comme une transgression, il est significatif des brouillages du genre favorisés par les guerres totales, et témoigne d'une étape significative, pour la France, de la construction de la citoyenneté féminine.

The purpose of this article is to show how the mobilization of women occurred, during the Second World War, on the side of the « France libre » and the Resistance ; which led to the joining of thousands of French women into the fighting sphere. Even if this has remained a minority phenomenon, and has been considered a transgression by many people, it acquires a significant meaning as regards the mixing of genders generated by total wars. It also represents a significant step in the building of the feminine citizenship, in France.

AUTEUR

LUC CAPDEVILA

Luc CAPDEVILA, maître de conférences et chercheur au CRHISCO-Université Rennes 2, chercheur associé à l'IHTP, poursuit des recherches sur les comportements et les imaginaires de la guerre à l'époque contemporaine, il travaille notamment sur les liens dynamiques entre le genre et les conflits. Il a publié dernièrement *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, PUR, 1999, 449 p.